



## CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DES COTES D'ARMOR VTT REGLEMENT 2024

### 1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Être licencié à la FSGT licence annuelle au 1er avril 2024.

Pour les licenciés FSGT – Licence unique : avoir participé à au moins 1 épreuve FSGT en 2024.

Pour les doubles licenciés FSGT-FFC : avoir au moins participé à 2 épreuves FSGT en 2024.

Les licenciés FFC classés avec plus de 200 points au 31 décembre 2023 ne peuvent pas être qualifiés.

Les litiges concernant les doubles licenciés FSGT – FFC seront tranchés sur la base du protocole National.

### 2. CATEGORIES

- Poussins - Poussines : né-e-s en 2016 et après (8 ans et moins),
- Pupilles Garçons & Filles : né-e-s en 2015 et 2014 (9 et 10 ans),
- Benjamins - Benjamines : né-e-s 2013 et 2012 (11 et 12 ans),
- Minimes Garçons & Filles : né-e-s en 2011 et 2010 (13 et 14 ans),
- Cadets - Cadettes: né-e-s en 2009 et 2008 (15 et 16 ans),
- Juniors : nés en 2007 et 2006 (17 et 18 ans),
- Espoirs : nés en 2005, 2004, 2003 et 2002 (19 à 22 ans),
- Seniors : nés entre 2001 et 1985 (23 ans 39 ans dans l'année),
- Vétérans : nés entre 1984 et 1975 (40 à 49 ans dans l'année),
- Masters ; nés en 1974 et avant (50 ans et plus dans l'année),
- Féminines ; nées en/et avant 2006 (à partir de 17 ans dans l'année),
- Tandems : à partir de 17 ans dans l'année.

### 3. INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront closes le mercredi 1<sup>er</sup> mai 2024 à 20h00.

Les inscriptions doivent parvenir aux organisateurs à l'adresse mail suivante : [teamxcduleguer@gmail.com](mailto:teamxcduleguer@gmail.com)

	<b>Penn Ar Bed VTT</b>	<b>Prix Plaque de Cadre</b>	<b>Inscription Course</b>	<b>TOTAL</b>
<b>JEUNES</b> <b>Poussins à Cadets</b>	Engagé sur la PAB	Plaque déjà payée	0	0
	Non engagé sur la PAB	5 euros	5 euros	10 euros
<b>ADULTES</b> <b>Juniors à Masters</b>	Engagé sur la PAB	Plaque déjà payée	5 euros	5 euros
	Non engagé sur la PAB	5 euros	5 euros	10 euros

**ATTENTION** : Pas d'engagement sur la ligne pour le Championnat.

Il est rappelé aux compétiteurs que la signature vaut acceptation de ce règlement.

#### **4. MATERIEL ET VERIFICATIONS TECHNIQUES**

Les VTT aux normes de sécurité en vigueur seront de la responsabilité du pilote (Normes : diamètre des roues maxi 29 pouces).

L'état des VTT pourra être vérifié (2 freins, cadre, embouts de guidon, pneus, etc...) par un commissaire ou un responsable de la compétition avant le départ.

Un VTT ne présentant pas toutes les normes de sécurité ne sera pas admis à prendre le départ de l'épreuve. L'utilisation d'un VTT à assistance électrique est interdite.

#### **5. EQUIPEMENT DU PILOTE**

Le port du casque à calotte rigide, jugulaire attachée est obligatoire pour les épreuves et les reconnaissances sous peine de pénalités en points, en temps et en placement sur la ligne de départ voire mis hors course.

Pour la sécurité des participants, interdiction d'avoir une caméra sur le casque.

#### **6. ASSISTANCE – REPARATION**

Les parents ne doivent pas courir auprès de leur enfant pendant la course.

Les changements de roues et les aides extérieures sont interdits sauf pour les poussins et les pupilles pour de petites réparations (déraillement, crevaison, bris de chaîne).

Pour les poussins et pupilles, un vététiste adulte ouvre la course.

#### **7. GRILLES DES DEPARTS**

Le classement général du Challenge Penn Ar Bed VTT 2024 primera pour l'établissement de la grille de départ. 1 licencié-e costarmoricaïn-e, au minimum, sera intégré-e par ligne sur la grille de départ.

#### **8. HORAIRES DES EPREUVES**

- 9h30 : Féminines – Juniors – Masters – Tandems,
- 10h45 : Espoirs – Seniors – Vétérans,
- 13h30 : Cadets – Cadettes,
- 14h20 : Minimes (Garçons-Filles)
- 15h00 : Moustiques – Poussins – Poussines,
- 15h20 : Pupilles (Garçons-Filles),
- 15h55 : Benjamins-Benjamines.

#### **9. RECOMPENSES**

Pour chaque catégorie :

- 1<sup>er</sup> : 1 maillot + 1 Coupe + Médaille,
- 2<sup>ème</sup> : 1 Médaille,
- 3<sup>ème</sup> : 1 Médaille.

Les protocoles s'effectueront à la suite des protocoles de la manche Penn-Ar-Bed.

A l'issue des épreuves Adultes (vers 12h30) A l'issue des épreuves Jeunes (vers 17h00).

#### **10. CONTESTATIONS**

Toutes tricheries avérées ou mauvais comportements (du coureur, des dirigeants ou des parents)

pourront entraîner une disqualification du compétiteur.

Toutes les contestations concernant le classement sont à adresser à l'organisateur le jour de l'épreuve.